



DIÁRIO

da Assembleia Nacional

X LEGISLATURA (2014-2018)

2.^a SESSÃO LEGISLATIVA

SUMÁRIO

Págs.

Comunicação de Imprensa do Ministério dos Negócios Estrangeiros do Gabão, na sequência de actos de vandalismo ocorrido na Embaixada de Benim no Gabão. 04

Comunicação de Imprensa do Ministério dos Negócios Estrangeiros do Gabão, na sequência de actos de vandalismo ocorrido na Embaixada de Benim no Gabão.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
PRES LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE
SAO TOME ET PRINCIPE



N° 00044 /ARG/RDSTP/

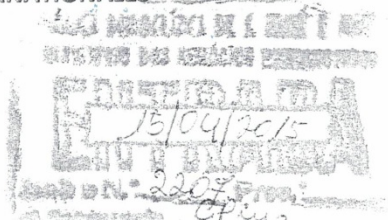
Handwritten notes:
To
Ministère des Affaires
Etrangères
Tous les Organismes de
Sécurité
Sao Tomé, le

L'Ambassade de la République Gabonaise présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et des Communautés, à toutes les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, ainsi qu'aux Représentations d'Organisations Internationales accréditées près la République Démocratique de São Tomé et Príncipe, et a l'honneur de leur adresser ci-joint, le Communiqué de Presse livré par le Gouvernement Gabonais, ainsi qu'un document sur la visite effectuées par deux membres du gouvernement Gabonais à la résidence du Bénin à Libreville suite à l'incendie regrettable qui a ravagé la Chancellerie de l'Ambassade du Bénin au Gabon, le 12 avril 2015, consécutif à des actes de vandalisme.

L'Ambassade de la République Gabonaise remercie le Ministère des Affaires Etrangères et des Communautés, les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi que les Représentations d'Organisations Internationales accréditées près la République Démocratique de São Tomé et Príncipe de leur aimable coopération et saisit cette occasion pour leur renouveler les assurances de sa haute considération.

- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
- ET DES COMMUNAUTES
- MISSIONS DIPLOMATIQUES ET POSTES CONSULAIRES
- REPRESENTATION D' ORGANISATIONS INTERNATIONALES

SÃO TOME



**Communiqué de presse du Ministre des Affaires
Etrangères suite à l'incendie ayant ravagé la Chancellerie
de la République du Bénin
le 12 avril 2015**

Le Gouvernement de la République Gabonaise exprime ses regrets au Gouvernement de la République soeur du Bénin et condamne avec véhémence la destruction, le 12 avril 2015, par des actes d'incendie, des locaux de la Chancellerie de la République du Bénin sis au quartier « Derrière l'Ecole Normale », à Libreville, suite à l'annonce officielle du décès, survenu ce même jour, au Cameroun de M. André MBA OBAME, Secrétaire Exécutif de l'Union Nationale, Parti politique de l'opposition radicale gabonaise.

Loin d'être le résultat d'un mouvement populaire instantané opposé aux intérêts du Bénin, ces actes de vandalisme et de destruction ont été opérés par quelques individus à la solde de personnalités politiques ayant pour ambition ultime d'accéder au pouvoir par tous les moyens, même au mépris des dispositions pertinentes des Conventions de Vienne consacrant l'inviolabilité des locaux des Missions diplomatiques et Consulaires, lesquelles n'échappent assurément pas à leur connaissance.

Le Gouvernement de la République gabonaise tient à rappeler aux partis politiques légalement constitués et reconnus, que quelles que soient leurs motivations, ils ont l'obligation de veiller à ce que leurs actes et actions soient conformes aux conventions internationales auxquelles le Gabon est partie.

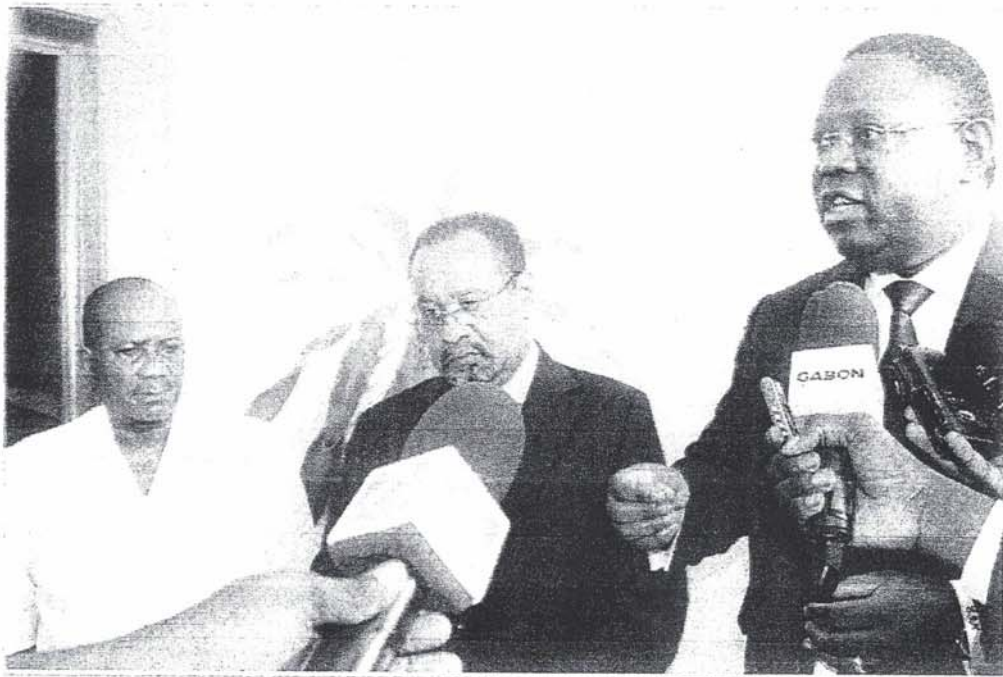
Le Gouvernement Gabonais exprime sa solidarité à l'Ambassade du Bénin au Gabon et voudrait, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, ainsi que du peuple gabonais, assurer les autorités de ce pays frère et ami qu'il mettra tout en œuvre pour que ces actes déplorables ne se renouvellent plus.

Par conséquent, soucieux de préserver l'excellence des relations d'amitié et de fraternité existant entre les peuples gabonais et béninois, le Gouvernement gabonais tient à préciser qu'une enquête est ouverte en vue d'identifier, puis de traduire les auteurs de ces actes ignobles devant les juridictions nationales compétentes.

Le Gouvernement gabonais tient à relever qu'à l'instar des ressortissants gabonais vivant au Bénin, la communauté béninoise établie au Gabon est totalement intégrée et vit en parfaite harmonie avec les nationaux.

Le Gabon condamne l'incendie de l'ambassade du Bénin à Libreville

LIBREVILLE, (AGP) -- Le ministre gabonais des Affaires étrangères, Emmanuel Issoze Ngondet qu'accompagnait son collègue de la sécurité publique Guy Bertrand Mapangou a, au nom du gouvernement, au cours d'une visite des locaux de l'ambassade du Bénin au Gabon, condamné les actes de destruction et d'incendie de la chancellerie du Bénin au Gabon.



"Nous condamnons avec véhémence les actes de destruction et d'incendie qui ont été perpétrés par quelques individus hier et qui ont entraîné l'arrêt des activités au sein de la chancellerie (...) Ce qui s'est passé à l'ambassade du Bénin ici hier est effroyable. Mon collègue et moi sommes habités par un sentiment de colère", a déclaré le ministre Emmanuel Issoze Ngondet.

Selon lui, ces actes criminels ne résultent pas d'un mouvement populaire spontané mené contre les intérêts du Bénin au Gabon mais plutôt d'un acte isolé perpétré certainement par quelques individus sans doute entretenant des relations très étroites avec certains milieux politiques qui ont choisi la violence comme voie appropriée pour accéder au pouvoir y compris en violation flagrante des dispositions pertinentes des conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et des relations consulaires et particulièrement celles qui consacrent l'inviolabilité des chancelleries et des consulats.

En sa qualité de ministre des Affaires étrangères, il a tenu à rassurer les ressortissants béninois

résidant au Gabon.

"Nous profitons de cette occasion, et nous l'avons dit l'ambassadeur, pour relever que pour l'avenir comme par le passé, à l'instar des ressortissants gabonais qui vivent au Bénin, les ressortissants béninois établis au Gabon sont parfaitement intégrés et vivent en totale harmonie avec les nationaux", a souligné M. Isoze Ngondet.

"C'est l'élément central qu'il faut retenir parce que l'histoire a toujours montré que le Gabon et le Bénin sont liés par des liens très étroits, par une coopération très dense, très dynamique et des relations très fortes entre les dirigeants de ces différents pays", a-t-il martelé.

Des dispositions sont prises pour que la sécurité soit assurée aux abords des ambassades mais aussi de la résidence de l'ambassadeur où les deux ministres gabonais se sont rendus.

"Nous sommes venus voir l'ambassadeur du Bénin pour lui exprimer notre solidarité avec l'ensemble du personnel de l'ambassade mais aussi les regrets du chef de l'Etat à l'endroit de son homologue et frère le président du Bénin à l'occasion de cette regrettable circonstance", a dit M. Isoze Ngondet.

SN/JPN



Le gouvernement entend poursuivre les auteurs de l'incendie de l'ambassade du Bénin

LIBREVILLE, (AGP) -- Le ministre gabonais de l'Intérieur, de la sécurité publique, de l'immigration et de la décentralisation, Guy Bertrand Mapangou, a indiqué lundi à Libreville, au sortir d'une visite du bâtiment de l'ambassade du Bénin incendié dimanche, que les acteurs et les commanditaires de cet incendie seront poursuivis, a constaté un journaliste de l'AGP.

"Ceux qui ont posé cet acte répréhensibles face à ce pays ami, nous allons les poursuivre », a déclaré M. Mapangou, précisant que « Et, nous avons des indices qui nous font penser sérieusement que ces gens ont agi sur des ordres des hommes politiques ».

"Même les hommes politiques quelque soit leur nature, leur taille ou leur gabarie ces gens aussi, si toutes les informations réunies révèlent qu'ils sont des commanditaires, nous allons pouvoir faire respecter les lois en vigueur en République gabonaise", a-t-il soutenu.

Notre boulot, réaffirme-t-il, est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et nous allons l'assurer dans toute la rigueur, espérant que ses compatriotes ne vont pas crier demain que le pouvoir a été "trop rigoureux ou trop dur".

Le membre du gouvernement gabonais a confirmé que toutes les dispositions sont prises pour la sécurisation des représentations diplomatiques.

"Concrètement nous allons assurer aussi bien la sécurité de l'ambassadeur en sa résidence qu'à l'ambassade incendiée".

"Nous serons obligés, dès demain, de lancer une opération d'envergure, pour protéger et rassurer toutes les représentations", a-t-il dit.

"Notre boulot est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et nous allons l'assurer dans toute la rigueur", a dit Guy Bertrand Mapangou.

Le ministre gabonais de l'intérieur, de la sécurité publique, de l'immigration et de la décentralisation a rappelé que cet incident ne doit pas être assimilé comme étant un danger pour les ressortissants béninois vivant au Gabon.

"Il ne faut pas transposer ce qui s'est passé pour dire que les Béninois sont en danger dans les quartiers. Pour l'instant il n'y a pas d'interpellations. Dans le quartier et des indices indiquent que ce sont des riverains de l'ambassade", a-t-il conclu.

SN/JPN

Enfin, le Gouvernement gabonais, dans son souci constant de préserver un climat de paix et de sécurité sur l'ensemble du territoire gabonais, appelle les ressortissants béninois vivant au Gabon à garder leur calme et s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir leur intégrité physique et la sécurité de leurs biens.

Fait à Libreville, le 13 avril 2015